

Chapitre 1

Le politique et la sociologie

La sociologie politique, c'est un objet d'étude (le politique) traité selon une démarche particulière (la sociologie). Mais c'est aussi une spécialité qu'il faut situer dans le découpage des disciplines académiques. Et c'est enfin des chercheurs, dont la dénomination, comme celle de leur spécialité, est un enjeu social qu'on ne peut ignorer.

■ Politique

Définir ce qu'on entend par *politique* en science politique, c'est délimiter un objet de recherche. On peut s'en remettre à l'usage courant de *politique* chez les locuteurs francophones contemporains, mais cette méthode rencontre deux limites principales. D'abord, qu'en est-il de cet objet, là où n'est pas en usage la langue française ou à tout le moins une langue qui utilise un mot formellement très proche de notre *politique*? On voit mal ce qui justifierait la limitation de notre domaine d'étude au seul monde dit *occidental*. Ensuite, quelle serait la légitimité scientifique d'une définition qui s'en remettrait au langage ordinaire? Que serait la cardiologie si elle se préoccupait du mal de cœur ou du courrier du cœur, mais pas de l'angine de poitrine? Pour autant, le vocabulaire ordinaire rend compte d'une certaine représentation du monde, et à ce titre n'est pas dépourvu d'intérêt pour nous. En français, *politique* peut être un adjectif, un nom féminin ou un nom masculin. Dans les trois cas, la polysémie est importante.

Est d'abord qualifié de *politique* ce qui se rapporte très généralement à la cité, conformément à l'étymologie du mot: *polis* (πόλις) signifiait en grec ancien la ville ou le groupe humain organisé. Ainsi peut-on parler des sciences politiques (au pluriel) à propos de l'ensemble des disciplines s'intéressant à la vie sociale (droit, histoire, sociologie, géographie humaine, économie...). Mais l'adjectif peut être porteur d'un sens plus limité, renvoyant au gouvernement (au sens large) de la cité. Ainsi peut-on parler de régime politique à propos des normes régissant l'attribution et l'exercice du pouvoir dans un pays donné. Plus précisément encore, on peut réserver *politique* à ce qui concerne les luttes pour le gouvernement de la cité. Ainsi peut-on parler de partis politiques ou d'élections politiques. Mais on notera aussi un emploi très particulier de cet adjectif, lorsqu'il est pratiquement synonyme de *adroit*, voire de *rusé* – un verbe grec issu de *polis* (*politokopédō*) ne signifiait-il pas se moquer de, outrager? Notons qu'on peut se montrer très politique dans toute situation conflictuelle délicate, même en dehors de ce qu'on appelle la politique.

Le nom féminin désigne d'abord de façon un peu désuète l'art de gouverner, qui implique justement certaines qualités comme celle signalée à l'instant. Plus couramment, il renvoie à un ensemble de décisions ou de projets de décisions, présenté comme cohérent : on parle des *politiques économique, sociale, universitaire, étrangère...* d'une instance gouvernementale (en anglais : *policy*). Mais on remarquera, là encore, que toutes les politiques ne sont pas publiques, puisqu'on peut discuter par exemple de la *politique d'investissement* d'un chef d'entreprise. Enfin, *la politique* désigne le plus souvent ce domaine d'activité sociale dont les marqueurs principaux sont les partis, les élections, les débats... qualifiés de *politiques* (en anglais : *politics*).

Pour dénommer un acteur professionnel de cet ensemble de lieux et d'institutions, on utilise le nom masculin *un politique* (plutôt avec l'article indéfini), à côté d'autres formes, souvent considérées comme péjoratives, comme *un politicien*, ou au contraire mélioratives, comme *un homme d'État*. En la matière, la féminisation entraîne quelque difficulté : on hésitera à dire *une politique* à propos d'une femme politique. Notons que dans cet ouvrage, nous utilisons *politicien* sans aucune nuance désobligeante pour désigner le professionnel de la politique.

Mais le nom masculin précédé de l'article défini, *le politique*, fait l'objet d'un autre usage, très différent, servant souvent aujourd'hui à pointer l'objet de la science politique : on parlera ainsi de *sociologie du politique* ou de *sciences du politique*. Si certains politistes emploient indifféremment les formes féminine et masculine du nom, la plupart semblent bien se servir du choix du genre grammatical pour signifier une différence sémantique non négligeable. Si *la politique* renvoie, comme on l'a dit, aux partis et aux élections, à la vie politique, *le politique* quant à lui peut être porteur d'un sens plus large, désignant, au-delà de la politique instituée, un ensemble de processus et de phénomènes observables *hic et nunc* hors de celle-ci, mais surtout dans des sociétés autres que nos sociétés contemporaines occidentales ou plus ou moins occidentalisées. En somme, *la politique* est la forme visible que prend *le politique* dans les sociétés qui nous sont familières. L'histoire ou l'anthropologie nous décrivent des pratiques sociales ignorant partis et élections, tout en présentant suffisamment de ressemblances avec ce que nous appelons *la politique* pour relever de problématiques d'étude communes.

Reste donc à nous demander ce qui peut définir cet ensemble apparemment très disparate de pratiques sociales que l'on appelle génériquement *le politique*. Les premières pages de la plupart des manuels de sociologie politique, et l'article *politique* des lexiques qui en comportent un, proposent des définitions de *politique*, de même que les dictionnaires spécialisés. Il semble qu'on retienne comme critères principaux *la conflictualité* (sa production et sa régulation), *la légitimité* (des individus et des représentations) et *la domination* (ses causes et ses effets). La définition classique du politique par *le pouvoir* peut dès lors être retenue, mais reste bien incertaine et bien incomplète.

Nous dirons ici que *le politique* est l'ensemble des luttes autour des représentations de la conflictualité sociale qui légitiment ou délégitiment idées, comportements,

symboles, mots, groupes, personnes – et notamment les détenteurs de certaines fonctions faisant usage de la contrainte et de la violence. Le politique est ce qui unit et divise le monde social, et par là même le régule.

Bacot (Paul), 2010, *La politique en 350 quiz*, Rue des Écoles.

Braud (Philippe), 1985, « Du pouvoir en général au pouvoir politique », in Grawitz (Madeleine), Leca (Jean), *Traité de science politique*, Presses universitaires de France, tome 1, 380-393.

Donégani (Jean-Marie), Sadoun (Marc), 2007, *Qu'est-ce que la politique?*, Gallimard.

■ Sociologie

La création du néologisme est attribuée à Sieyès, mais sa diffusion l'est à Auguste Comte. Construit selon une étymologie mixte (latin *socius*, le compagnon, et grec *logos* [λόγος], le discours), le mot nous parle d'un savoir sur le social. Il est difficile de dire à partir de quand un discours de nature scientifique a été produit sur la réalité sociale. On pourrait remonter à l'Antiquité grecque. Mais si l'on parle d'une discipline instituée, reconnue comme telle dans notre univers occidental, il faut fixer la naissance de celle-ci dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Les pères fondateurs les plus souvent cités sont alors Auguste Comte, Karl Marx, Alexis de Tocqueville, et surtout Émile Durkheim, Max Weber, Vilfredo Pareto ou encore Georg Simmel.

Il n'existe pas de consensus sur la définition de ce qu'est la sociologie. Si l'on veut échapper aux affrontements récurrents entre tenants d'une vision holiste et ceux d'une vision individualiste, entre une sociologie des *faits sociaux* (Durkheim) et une sociologie de l'*action sociale* (Weber), on pourra avancer que la sociologie étudie des interactions entre individus socialement construits, dans un environnement également socialement construit. Le social – c'est-à-dire ce qui résulte d'un nombre infini d'interactions antérieures – est en nous et dans tout ce qui nous entoure. Différents sociologues ont essayé de combiner l'autonomie des acteurs et le poids des structures sociales. Et si l'on veut échapper également à l'opposition entre tenants des approches compréhensive et explicative, on ajoutera que la sociologie cherche tout à la fois à comprendre les individus dans leurs interactions et à expliquer leurs choix. Dès lors, la sociologie est délimitée par deux frontières : celles qui la séparent, d'une part de la biologie, et d'autre part de la psychologie. Mais elle a dû d'abord rompre avec la philosophie, en adoptant les règles de la démarche scientifique.

D'un point de vue académique, la discipline sociologique s'en tient aux réalités sociales contemporaines (laissant à l'histoire le soin d'investiguer les périodes plus lointaines) et propres à la modernité occidentale (laissant à l'anthropologie celui de rendre compte des sociétés très différentes). Elle se subdivise en un nombre indéterminé de spécialités, parmi lesquelles les sociologies *urbaine*, *rurale*, *du sport*,

du travail... et la *sociologie politique*, laquelle peut être vue également comme une spécialité de la science politique, sans doute la principale aujourd'hui, après ce qui a pu être appelé le *tournant sociologique* de la science politique.

- Boudon (Raymond), 2010, *La sociologie comme science*, La Découverte.
Bourdieu (Pierre), 1980, « La sociologie est-elle une science ? » [Entretien avec Pierre Thuillier], *La Recherche*, 112, 735-743.
Corcuff (Philippe), 1995, *Les nouvelles sociologies*, Nathan [3^e édition, 2011, Armand Colin].
Elias (Norbert), 1970, *Was ist Soziologie?*, Juventa [Traduction en français : *Qu'est-ce que la sociologie?*, 1981, Pandora].
Lahire (Bernard), 2002, *À quoi sert la sociologie ?*, La Découverte [2^e édition, 2004].

■ Sociologie politique et science[s] politique[s]

D'abord la question du nombre : *science politique* ou *sciences politiques*? Au commencement, il y a le pluriel, avec la fondation à Paris en 1879 de l'École libre des sciences politiques, dans laquelle seront enseignées toutes les disciplines traitant de la vie des hommes en société organisée – en *polis*. Les sciences politiques, les « sciences po », sont les sciences de la cité : droit, histoire, géographie humaine, sociologie, économie... Mais lorsque dans le troisième quart du vingtième siècle se constitue une discipline issue d'un croisement entre le droit public et la sociologie, on la dénommera par une forme nominale au singulier : *la science politique*. Science de la politique? Ou plus largement, science du politique? Toujours est-il que la discipline nouvellement instituée se présente comme découpée en diverses spécialités, dont la sociologie politique, à côté de l'étude des relations internationales (on dit bizarrement *les relations internationales*), de celle des politiques publiques (on dit de la même manière *les politiques publiques*), de l'analyse comparée des réalités politiques (on dit *la politique comparée*) ou encore de l'histoire des idées politiques et de la théorie politique. En réalité, l'appellation *sociologie politique* pourrait englober, et englobe de plus en plus, une bonne partie de ce qui est traité dans les autres spécialités. Mais ce découpage, nécessairement arbitraire, est doté d'une certaine inertie, et les cours et manuels de sociologie politique traitent encore essentiellement de la politique occidentale, voire française, et laissent parfois plus ou moins de côté l'analyse des politiques publiques, et plus encore, celle des relations internationales. Cet ouvrage ayant d'abord vocation à présenter la discipline telle qu'elle est pratiquée majoritairement aujourd'hui, il ne fera qu'évoquer ce qui relève de l'étude des relations internationales, mais accordera toute sa place à celle des politiques publiques.

- Blondiaux (Loïc), 2002, « Pour une histoire sociale de la science politique », in Déloye (Yves), Voutat (Bernard), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Belin.

Favre (Pierre), 1989, *Naissances de la science politique en France, 1870-1914*, Fayard.

■ **Politiste, politologue, sociologue du politique**

Pour dénommer la discipline et ses chercheurs, le plus simple serait assurément de parler de *politologie* et de *politologues*, comme on parle de *sociologie* et de *sociologues*. Mais l'appellation *science(s) politique(s)* a ses lettres de noblesse, que ce soit au pluriel ou au singulier, et l'étiquette *politologue* peut sembler galvaudée par des commentateurs de pertinence inégale et de statuts douteux. Voilà pourquoi la majorité des chercheurs et enseignants-chercheurs concernés se disent plus volontiers *politistes*. Pour autant, *politologue* reste une qualification mieux connue et plus utilisée en dehors des cercles faisant profession de science politique.

Quant à ceux qui, en son sein, pratiquent la spécialité dite *sociologie politique*, il n'y a guère pour eux de dénomination particulière, si ce n'est *sociologue du politique*. Mais ils se diront le plus souvent soit *politistes*, au sein du monde académique, soit *sociologues*, dans le monde extérieur où la sociologie est parfois mieux connue et reconnue qu'une science politique encore trop mal distinguée de son objet, ce qui fait quelquefois douter de son objectivité.

Chapitre 2

Le politique vu par d'autres disciplines

Tant dans son activité de recherche elle-même que dans son organisation institutionnelle, la science ne peut se passer de découpages. Mais ceux-ci sont quelque peu arbitraires, assez flous et nécessairement évolutifs. De plus, le rattachement officiel d'un chercheur à une discipline doit parfois plus au hasard d'un parcours professionnel qu'à la réalité de ses travaux. Dès lors, la science politique et ceux qui lui sont rattachés ne sont pas les seuls à traiter de l'objet politique. Il est donc indispensable d'évoquer les liens entre elle et d'autres domaines de la recherche, notamment mais pas uniquement parmi les ainsi dénommées *sciences humaines et sociales* ou *SHS* – on parle d'ailleurs quelquefois de *sciences sociales du politique*. Signalons au passage l'intérêt croissant porté aux démarches pluridisciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires.

■ Anthropologie

Dans l'une des acceptions de ce mot, l'anthropologie vise à une connaissance très générale de l'humain, dans ses aspects physiques (*anthropologie physique*) et dans ses aspects sociaux et culturels (*anthropologie sociale* ou *culturelle*). L'*anthropologie politique* entend mettre au jour des constantes dans la façon dont la conflictualité sociale est pensée et régulée par l'*homo politicus*. Elle s'appuie sur les travaux sociologiques traitant des sociétés de la modernité, et sur les travaux ethnologiques traitant des sociétés de la tradition. En fait, l'anthropologie politique nous montre que la politique telle que nous la connaissons *hic et nunc* n'est qu'une forme possible du politique, et qu'elle a plus de choses en commun qu'on pourrait le croire avec ce qu'est le politique dans des sociétés apparemment si différentes des nôtres. Elle met notamment en lumière les dimensions symboliques et rituelles de certaines de nos pratiques perçues *a priori* comme relevant d'une pure rationalité instrumentale.

Abeles (Marc), Jeudy (Henri-Pierre), 1997, *Anthropologie du politique*, Armand Colin.

Balandier (Georges), 1967, *Anthropologie politique*, Presses universitaires de France [5^e édition 1999].

–, 1985, « Le politique des anthropologues », in Grawitz (Madeleine), Leca (Jean), *Traité de science politique*, Presses universitaires de France, 309-334.

■ Biologie

La science du vivant permet-elle d'expliquer les phénomènes politiques? Dans un premier temps, on peut répondre par la négative, bien des progrès dans la connaissance politologique ayant résulté d'un refus obstiné de recourir à une causalité biologique – et plus largement, « naturelle ». On ne peut pas se contenter de dire que les femmes votaient plus à droite en raison de leur sexe, que les jeunes votent plus à gauche en raison de l'âge de leurs artères, que les Noirs s'abstiennent plus en raison de leur « race », pas plus qu'on peut expliquer les différences de systèmes politiques par des considérations climatiques. La sociologie politique doit sans cesse repousser ce genre de facilités. Elle s'intéresse à l'héritage et non pas à l'hérédité, à l'acquis plutôt qu'à l'inné, au socialement construit au détriment du naturellement donné.

Mais il ne peut s'agir là que d'une – nécessaire – posture méthodologique. Rien ne permet d'exclure *a priori* le rôle des caractères biologiques des interactants dans la réalité politique. Ainsi par exemple se sont développées ces dernières années, notamment aux États-Unis, des travaux mettant en lumière les facteurs génétiques de certains comportements politiques comme la participation. En réalité, on sait aujourd'hui que les caractéristiques génétiques s'actualisent dans un environnement social donné, et qu'il n'existe donc pas de coupure absolue entre le « naturel » et le « social ».

Fowler (James H.), Baker (Laura A.), Dawes (Christopher T.), 2008, « Genetic Variation in Political Participation », *American Political Science Review*, 102/2, 233-248.

Fowler (James H.), Dawes (Christopher T.), 2008, « Two Genes Predict Voter Turnout », *The Journal of Politics*, 70/3, 579-594.

■ Démographie

Science des ensembles renouvelables, la démographie est la science sociale qui rend compte, avec les outils de la statistique, de la composition d'une population humaine donnée et de son évolution. La question essentielle est celle des entrants et des sortants. La composition de la population est étudiée à travers un ensemble de variables souvent essentielles pour différents secteurs de la science politique, qu'il s'agisse de relations internationales, de politiques publiques ou de comportements électoraux. Dans ce dernier domaine, la géographie électorale a toujours eu recours à la démographie, puisque travaillant sur des données agrégées territorialisées. Ainsi met-on en relation par exemple le pourcentage de jeunes, de femmes ou de paysans dans un espace donné, avec le pourcentage de voix accordées à un candidat dans ce même cadre. Mais les études par cohortes plaçant les problématiques démographiques au centre de la recherche sont rares en science politique.

Dans la plupart des pays occidentaux, la question du vieillissement de la population devient centrale, qu'il s'agisse des politiques publiques concernant les ainsi dénommés *seniors*, ou de ce qu'on appelle *le vote gris*. Mais en dehors de l'âge, d'autres variables dont use la démographie peuvent être d'un grand intérêt pour la sociologie politique.

Favre (Pierre), 1976, « La mort de l'électeur. Faut-il prendre en compte la mortalité et la fécondité différentielles dans les études électorales? », *Revue française de science politique*, 26/5, 865-898.

■ Droit

On sait qu'en France, la science politique s'est développée notamment dans le cadre des enseignements dispensés dans les facultés de droit, réformés en 1954. Ce sont des juristes, et plus précisément des publicistes (spécialistes de droit public) qui ont progressivement ressenti la nécessité d'aller au-delà de la norme et de son interprétation pour rendre compte de la réalité concrète des institutions politiques. À titre d'exemple, les constitutions antérieures à 1958, et plus largement le droit de l'époque, ignoraient les partis politiques, pourtant devenus centraux dans le fonctionnement du système politique : c'est un juriste d'origine, Maurice Duverger, qui publiera un grand traité de science politique consacré au phénomène partisan. De la même façon, les relations internationales pourront de moins en moins être ramenées à des rapports entre ces entités juridiques que sont les États : la sociologie politique des relations internationales devra reconnaître la place centrale de multiples acteurs individuels et collectifs autres que ceux que privilégie le droit international public traditionnel. Dernier exemple : l'analyse des politiques publiques se développera dans le dernier quart du vingtième siècle en ne s'en tenant plus au formalisme de la décision politique. Mais quelqu'un comme Maurice Duverger a eu du mal à imposer la démarche sociologique, beaucoup de ses collègues juristes publicistes, comme Marcel Prélot ou Georges Burdeau, ne voyant dans la science politique qu'un prolongement du droit. La définition de celle-ci comme science du pouvoir, et *a fortiori* de l'État, rendait difficile son émancipation épistémologique et académique.

Mais une rupture totale entre les démarches juridique et politologique serait fort dommageable. C'est bien toujours de la gestion de la conflictualité sociale qu'il est question. Les choses sont complexes : l'une des évolutions de la politique durant ces dernières décennies n'a-t-elle pas été une certaine juridicisation ? En tout état de cause, ce qu'on appelle *le droit politique*, notamment *constitutionnel* et *électoral*, relève conjointement des disciplines juridique et politologique. Et bien sûr, le droit peut être un objet d'étude pour la sociologie.

Bourdieu (Pierre), 1986, « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, 3-19.